

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COUPES DE MOSELLE

Compte Rendu de la réunion du 13 octobre 2020



Président de séance :	M. Rodolphe BALLIET
Secrétaire de Séance :	Mme Aurélie MICHALSKI
Membres présents :	MM. Jean BAYEUR, Jacques BELOCCHI, Armand KLEIN, Edmond MICHALSKI, Dominique PAUL, Joël ROMANG, Roland SCHIBY
Assistent :	MM. Patrice KIHL et Michel WIRIG (CD), Germain MULLER (représentant de la CDA)
Membres excusés :	MM. René COMINOTTO, Armand LEIDIG

POSSIBILITES D'APPEL

Conformément à l'article 8c du règlement de la Coupe de Moselle Seniors Challenge « ALFRED SCHWEITZER », les présentes décisions, concernant les homologations de résultat, sont susceptibles d'appel par courrier électronique obligatoirement identifiable avec en tête du club dans un délai de deux jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision, devant la Commission d'Appel du District Mosellan de Football qui jugera en dernier ressort.

PAIEMENT DES SOMMES DUES

En application de l'article 8b du règlement de la Coupe de Moselle Seniors Challenge « ALFRED SCHWEITZER » le montant des frais de dossier fixé au statut financier du DMF est débité du compte du club concerné.

HOMOLOGATION DES RENCONTRES DU 1^{er} TOUR de COUPE DE MOSELLE SENIORS (RENCONTRES DU 13/09/2020)

Tous les résultats sont homologués, seuls 3 matchs n'ont pas pu avoir lieu :
AS Saint Avold Jeanne d'Arc – FC Francaltroff → reprogrammé le 13/10/2020
ES Metz 2 – Ste Barbe → reprogrammé le 13/10/2020
Vergaville – Le Val de Guéblange → 0-3 FFT (pas d'indemnité de forfait appliqué à titre exceptionnel)

HOMOLOGATION DES RENCONTRES DU 1^{er} TOUR DE COUPE DES EQUIPES RESERVES SENIORS (RENCONTRES DU 13/09/2020)

22976732 ES GARCHE 2 – US RUSSANGE 2

Absence de l'équipe de l'US Russange 2

- La commission décide : score 3-0 par forfait, les indemnités de forfait pour le club de Russange sont de 15€ au DMF, 38€ au club de Garche et 28€ de frais d'arbitrage réglés par le club recevant

22976667 F.C.METZING 2 – A.S.LIXING ROUHLING 2

Arrêt du match à la 46' suite à 3 blessures de joueurs de Lixing Rouhling (l'équipe de Lixing Rouhling n'est à ce moment là plus composé que de 7 joueurs)

- La commission décide : score 10-0 par pénalité et frais de procédure de 15€ pour le club de Lixing Rouhling à verser au DMF.

3 rencontres n'ont pas pu être jouées ou ne sont pas arrivées à leur terme :

Bitche FC 2 – Achen ES 3 → **à rejouer, date à fixer par les clubs**
Kirchnaumen Montenach 2 – Illange 3 → reprogrammé le 14/10/2020
Angevillers 2 – Florange AS 2 → **à programmer, date à fixer par les clubs**

FORFAITS

Conformément aux prescriptions de l'article 6 du règlement de la Coupe de Moselle Seniors, la commission entérine le forfait des équipes suivantes :

EQUIPE	MATCH	SCORE	AMENDE FFT	ARBITRES + CLUB
NEUFCHEF 2	FILSTROFF 2 – NEUFCHEF 2	3-0	15€	/
WELFERDING 2	WELFERDING 2 – KERBACH 2	0-3	15€	28€ + 38€
VOELFLING CHATEAU 2	CARLING 2 – VOELFLING CHATEAU 2	3-0	15€	/
NEUFGRANGE SILTZ. 2	NEUFGRANGE SILTZHEIM 2- SARREGUEMINES BEAUSOLEIL 2	0-3	15€	/
GUENANGE 3	ALGRANGE 3- GUENANGE 3	3-0	15€	/
RUSSANGE 2	GARCHE 2 – RUSSANGE 2	3-0	15€	28€ + 38€
BENESTROFF 2	BENESTROFF 2 – NEBING 2	0-3	15€	/

DIVERS

- Le club de Garche ne souhaite pas jouer le 2^e tour de Coupe Seniors le dimanche 1^{er} Novembre 2020 car il organise une manifestation nécessitant la présence de nombreux bénévoles et joueurs. Leur 2^e tour de Coupe des Equipes Réserves est donc fixé au dimanche 22/11/2020.

TIRAGE AU SORT DU 2e Tour de la Coupe de Moselle Seniors

Le président donne lecture des rencontres du 2e tour qui auront lieu dimanche le 1^{er} novembre 2020 à 14h30, sauf dérogation.

TIRAGE AU SORT DU 2^{er} TOUR DE LA COUPE DES EQUIPES RESERVES SENIORS

Le président donne lecture des rencontres du 2e tour qui auront lieu dimanche le 1^{er} novembre 2020 à 14h30, sauf dérogation.

Le président
Rodolphe BALLIET

La secrétaire de séance
Aurélié MICHALSKI